



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

BARÈME DE FRAIS D'APPROBATIONS

38 rue Victoria, Finch, ON K0C 1K0 | www.nation.on.ca

Tél: 613-984-2948 | Télécopieur: 613-984-2872 | Ligne sans frais: 1-877-984-2948



Barème de frais d'Approbations de la Conservation de la Nation Sud (CNS)



• Barème A: Urbanisme



• Barème B: Permis relatifs à la conservation



• Barème C: Examens techniques



• Barème D: Renseignements, Services professionnels et Terres de conservation

• Barème E: Inspections des systèmes septiques



Municipalité de
RUSSELL
Township



Paiements par chèque, argent comptant, débit ou crédit sont acceptés.
Les paiements par carte de crédit seront soumis à un frais de service de 2.4%.



BARÈME A: URBANISME

Type de demande	2023
Modifications du plan officiel et de zonage	
Standard	820 \$
Majeur	4 000 \$
Modification au règlement de zonage	410 \$
Demandes de dérogation mineure	410 \$
Demande de consentement	
Acceptation des conditions (le cas échéant)	235 \$
Contrôle du plan d'implantation	
Résidentiel Individuel	420 \$
Mineur	700 \$
Standard	1 120 \$
Majeur	2 790 \$
Plan de lotissement/Contrôle des parties de lots/Plan de condominium	
Moins de 10 lots et/ou 2 ha avec services municipaux complets	1 360 \$
Moins de 10 lots et 2 ha avec services privés	2 695 \$
Plus de 10 lots et/ou 2 ha avec services privés ou services municipaux complets	4 120 \$
Acceptation des conditions pour l'enregistrement du lotissement (par phase)	2 070 \$
Révision prioritaire (par phase)	6 295 \$
Réactivation de dossier (dossier inactif depuis plus de 2 ans)	50% du frais actuel
Révision (tous types de dossiers)	50% du frais actuel
Pré-consultation	Gratuit

Catégories de demandes :

- Mineur : aucune étude technique
- Standard : une étude technique
- Majeur: plusieurs études techniques



REMARQUES (ANNEXE A: URBANISME)

Les examens sont conformes au mandat de la Conservation de la Nation Sud se rapportant aux exigences de circulation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, la Politique de la CNS sur l'administration des frais, la Politique de service à la clientèle de la CNS, les Politiques de groupe de travail d'examen en temps opportun de Conservation Ontario et du Protocole d'entente provincial de 2001 des offices de protection de la nature sur la délégation des responsabilités [Ministère des Richesses naturelles et des Forêts et Ministère des Affaires municipales et du Logement].

Les examens peuvent être effectués en vertu d'ententes de services d'urbanisme municipaux ou d'ententes avec des organismes des gouvernements provincial et fédéral. L'article 21.2 de la *Loi sur les offices de protection de la nature* permet à la CNS de facturer des frais pour les programmes et les services conformément à la Politique sur les catégories de droits du ministre (11 avril 2022) et la Politique de la CNS sur l'administration des frais.

Les frais ne comprennent pas les frais d'examen des rapports techniques (annexe C). Tous les frais doivent être payés avant la communication des commentaires écrits aux autorités d'approbation.

Un frais (le plus élevé) s'applique pour les demandes simultanées, sauf indication contraire (par exemple, lorsqu'un amendement sur le plan officiel et un amendement au règlement de zonage sont soumis pour le même développement).

Aucuns frais ne sont facturés à une municipalité participante relevant de la compétence de la CNS pour les examens de planification entrepris par cette municipalité.



BARÈME B: PERMIS RELATIFS À LA CONSERVATION

Type de demande		Description	2023
Franchissement de cours d'eau	Privé – ponceau/pont	Remplacement d'entrée privée ≤ 30 m	280 \$
		Remplacement d'entrée privée > 30 m	665 \$
		Nouvelle entrée privée	665 \$
	Infrastructure – ponceau/pont	Remplacement (même dimension) ≤30 m et ≤ 1 m dia.	280 \$
		Remplacement (différente dimension) ou nouveau ≤1 m dia.	665 \$
		> 1 m dia. - 2 m dia.	1 040 \$
		> 2 m dia.	2 050 \$
		Resurfaçage	280 \$
		Travaux de superstructure ou de culée	665 \$
		Nouveau pont	2 685 \$
	Forage dirigé haute pression	Largeur du chenal ≤ 3 m	280 \$
		Largeur du chenal > 3 m	665 \$
	Franchissement des services publics d'eau (tranchée ouverte)	Largeur du chenal ≤ 3 m	1 040 \$
Largeur du chenal > 3 m - 10 m		2 050 \$	
Largeur du chenal > 10 m		2 685 \$	
Quais	Infrastructure de quai	≤ 45 m ²	280 \$
		> 45 m ²	665 \$
		Tous quais à encaissement	1 040 \$
Remblayage et terrassement	Remblayage (m ³) / terrassement (ha) (inclue champ d'épuration)	≤ 100 m ³ / ≤ 0.25 ha	280 \$
		> 100 m ³ - 500 m ³ / > 0.25 ha - 0.5 ha	685 \$
		> 500 m ³ - 1000 m ³ / > 0.5 ha - 1.0 ha	1 075 \$
		> 1000 m ³ - 2000 m ³ / > 1.0 ha - 2.0 ha	2 115 \$



Type de demande		Description	2023
Bâtiment	Bâtiments annexes sans fondations	Dans une zone réglementée	280 \$
	Maison unifamiliale, bâtiment auxiliaire, addition et similaire	≤ 20 m ²	280 \$
		> 20 m ² - 100 m ²	665 \$
		> 100 m ² - 200 m ²	1 075 \$
		> 200 m ²	2 115 \$
Nouveau multi-résidentiel ou institutionnel			2 765 \$
Travaux le long des berges et nettoyage de cours d'eau	Altération de la berge, protection contre l'érosion, canalisation, nouveau cours d'eau et similaire	≤ 15 m	280 \$
		> 15 m - 50 m	665 \$
		> 50 m - 500 m	1 040 \$
		> 500 m - 1000 m	2 050 \$
	Nettoyage de cours d'eau (non drain municipal)		
Terre humide	Développement/interférence à l'intérieur de 120 m d'une terre humide	Examen mineur	280 \$
		Zone affectée ≤ 0.5 ha	665 \$
		Zone affectée > 0.5 ha and ≤ 1.0 ha	1 040 \$
		Zone affectée > 1.0 ha and ≤ 2.0 ha	2 050 \$
Entretien des drains municipaux (protocole DART)			95 \$
Frais de dépistage			130 \$
Émission d'un nouveau permis à l'intérieur de 6 mois suivant la date d'expiration sans changement à la demande ni aux conditions du site			135 \$
Audience de révision sous S. 28			250 \$
Demandes qui sont modifiées ou soumises à nouveau après l'approbation (comprend l'examen des modifications apportées aux plans actuels de contrôle de sédiments et de l'érosion soumis aux frais en vigueur)			50% du frais actuel
Permis rétroactif (demande de permis après le début du projet) Les demandes de permis rétroactifs ne seront prises en compte que si le projet respecte, ou peut être raisonnablement modifié pour respecter les Politiques de règlements de l'article 28 de la CNS.			200% du frais actuel
Projets majeurs (ex. Arrêté ministériel de zonage, demandes qui incluent plusieurs études techniques, travaux de berge > 1 000 m ou réaligement de cours d'eau, aménagement ou interférence avec > 2 ha de zones humides, lotissements sur 10 lots, mise en place de remblai sur > 2 000 m ³ / > 2,0 ha). Remarque : Des frais supplémentaires pour l'examen juridique ou technique par les pairs peuvent être applicables.			5 525 \$
Enquête de propriété			
Toute réponse écrite fournie aux propriétaires ou à leur représentant, portant sujet de patrimoine naturel, légales, immobilières, financières (incluant la SCHL), ou autres.	Consultation de dossier: examen normal (10 jours ouvrables)		290 \$
	Consultation de dossier: examen accéléré (5 jours ouvrables)		560 \$
	Avec inspection: examen normal		500 \$



BARÈME C: EXAMENS TECHNIQUES

Les études sont préparés par des 'professionnels qualifiés' oeuvrant dans les domaines de l'ingénierie des ressources en eau, de la science des eaux souterraines, services du site, la géotechnique, les examens environnementaux, de l'écologie et la planification afin de soutenir le développement approprié.

Nos examens évaluent si les règlements et les lignes directrices ont été appliqués de façon adéquate.

Examen des rapports	Type de développement	2023
Examen normal (20 jours ouvrables) ¹ <ul style="list-style-type: none">Analyse de l'hydrologie des plaines d'inondationRapport géotechnique (sols et pentes instables)Analyse de l'impact hydrologique sur les terres humidesÉtude d'impacts environnementauxGestion des eaux pluvialesPlans de nivellement et de drainage des terrainsÉvaluation de l'impact sur l'habitat aquatique et les poissonsÉvaluation hydrologiqueAnalyse des terrains et des eaux souterrainesServices de site privé	Développement à petite échelle	460 \$
	Surface de développement < 0.5 ha	900 \$
	Surface de développement ≤ 2 ha	1 890 \$
	Surface de développement > than 2 ha	2 945 \$
Acceptation des conditions		340 \$
Projets majeurs ²		Horaire
Examen des agrégats		4 000 \$

¹ Les services sont comptabilisés par dossier sur une base horaire. Dans le cas où les examens nécessitent plusieurs études et examens, la CNS se réserve le droit de facturer un taux horaire professionnel en plus de ce frais. Des frais minimums de ½ heure sont facturés pour le temps du personnel.

² Les projets majeurs sont des projets présentant un degré élevé de préoccupation environnementale qui exigent que l'office de protection de la nature assiste à des réunions et de répondre aux préoccupations locales, qu'il y ait ou non une demande en cours.



BARÈME D: RENSEIGNEMENTS, SERVICES PROFESSIONNELS, ET TERRES DE CONSERVATION

Produit / Service		2023
Temps du personnel		
	Taux administratif	70 \$/heure
	Taux technique	90 \$/heure
	Taux spécialiste	100 \$/heure
	Taux professionnel	110 \$/heure
	Taux de gestionnaire	120 \$/heure
	Taux de gestion supérieure	135 \$/heure
Données numériques et cartes		
Données de surveillance, fichiers SIG, photographie aérienne ¹	Temps du personnel	100 \$/heure
Cartes des risques naturels et autres cartes numériques	Temps du personnel	110 \$/heure
Cartes personnalisées	Temps du personnel	100 \$/heure
Rapports		
Cout de base (numérique et papier)	Petit: 1-30 pages	140 \$
	Moyen: 31-100 pages	275 \$
	Grand: >100 pages	415 \$
Photocopiage	Noir et blanc	0,55 \$
	Couleur	1,08 \$/page - plus le temps du personnel
Modèles de plaines d'inondation		
Modèle hydraulique (fichiers modèles HEC RAS) ^{1,2} Modèle hydraulique (fichiers modèles HEC-HMS, SWMHYMO) ^{1,2}		2 125 \$ - plus le temps du personnel
Gestion totale du phosphore		550 \$/kg
Terre de conservation		
Chasse	CNS juridiction	100 \$
	En dehors de la juridiction	150 \$
	À l'extérieur de la province	200 \$
Piégeage	CNS juridiction	25 \$
Les contrats et les accords d'utilisation des sols sont négociés au cas par cas en utilisant les taux du marché actuels.		

Remarque : Des frais minimums de ½ heure sont facturés pour le temps du personnel.

¹ Un accord de licence de propriété intellectuelle ou de données numériques signé est requis.

² Une copie des fichiers d'entrée et de sortie mis à jour et des cartes des plaines inondables révisées doit être fournie.



BARÈME E: INSPECTIONS DES SYSTÈMES SEPTIQUES

Classification des systèmes	2023
Classe 2	
Fosse d'eaux grises seulement Débit quotidien prévu ne dépassant pas 1 000 L/ jour)	420 \$
Classe 3	
Puisard - fosse d'eaux noires seulement Débit quotidien prévu ne dépassant pas 1 000 L/ jour)	420 \$
Classe 4 et 5	
Réservoir et champ d'épuration de classe 4 et réservoir de rétention de classe 5 Débit quotidien prévu < 4 000 L/jour	
Systemes nécessitant un entretien annuel	910 \$
Autres systèmes	805 \$
Réservoir et champ d'épuration de classe 4 et réservoir de rétention de classe 5 Débit quotidien prévu > 4 000 L/jour et < 10 000 L/jour	
Systemes nécessitant un entretien annuel	1 310 \$
Autres systèmes	1 195 \$
Modifications de l'unité de traitement (aucun changement au champ d'épuration)	
Remplacement/agrandissement/relocalisation	420 \$
Modification de matériel	825 \$
Réparation pompage/dosage du système ou réparations mineures (p. ex. l'en-tête de niveau)	210 \$
Installation d'un filtre/élévateur	210 \$
Inspections supplémentaires et permis rétroactifs	
Toute inspection supplémentaire ou répétée	255 \$
Demander un permis une fois l'installation terminée (permis rétroactifs)	125% des frais actuels



Révisions de permis (Certificat de modification)	
Modification du type d'unité de traitement tertiaire	210 \$
Tuyaux et pierres aux chambres (surface égale ou réduction)	420 \$
Chambres aux tuyaux et pierres (agrandissement)	420 \$
Ajout d'appareils ou de surface habitable (aucune augmentation du débit de conception)	210 \$
Augmentation du débit de conception et / ou des élévations	210 \$
Changement de type de système (p. ex. conventionnel au tertiaire)	420 \$
Emplacement différent sur la propriété (évaluation de l'emplacement)	210 \$
Divers / Autres et / ou inspections supplémentaires	210 \$

Renouvellement et expiration du permis	
Le propriétaire renouvelle son permis (six premiers mois)	210 \$
Le propriétaire renouvelle son permis (2e semestre) **Maximum de deux renouvellements de six mois	210 \$

Annulation et transfert de permis	
Révision administrative	120 \$
Le propriétaire transfère son permis au nouveau propriétaire (pas de changements)	210 \$
Le propriétaire annule la demande (aucune inspection n'a été effectuée)	80%
Le propriétaire annule la demande (aucun permis délivré)	50%
Le propriétaire annule la demande (permis délivré)	33%
Le propriétaire change de concepteur ou d'entrepreneur	820 \$

Permis de rénovation / de changement d'utilisation (Parties 10 et 11 du Code du bâtiment de l'Ontario)	
Examen de conformité (aucune lettre fournie)	65 \$
Examen de conformité (lettre d'autorisation fournie)	180 \$

Contrôle des terres et création de terrains (Loi sur l'aménagement du territoire)	
Dérogations mineures et règlements de zonage (visite sur place requise)	210 \$
En dehors de la compétence de la CNS - Demandes de consentement (par demande)	420 \$
À l'intérieur de la compétence de la CNS - Demandes de consentement (par demande)	500 \$
Lots de lotissements ou condominium (par lot) (frais maximum de 5 000 \$)	260 \$

Recherche de dossiers de fosse septique	
Recherche de fichiers (images seulement)	80 \$
Images et rapport juridique	100 \$

Frais administratifs	
Copies supplémentaires des documents de permis (photocopies)	25 \$
Photocopies d'autres documents	1 \$ par copie